

LA LETTRE

1063

19-02-2020

du Snudi Force Ouvrière

Hebdomadaire du Snudi FO

A
U

S
O
M
M
A
I
R
E

Page 2

Rhône : rassemblement face au manque de remplaçants
Puy-de-Dôme : pétition intersyndicale mouvement

Page 3

Gard : alerte remplaçants !

Page 4 :

Pyrénées Atlantiques : communiqué SNUDI-FO / SNUipp-FSU sur les évaluations CP/CE1

Page 5 :

Académie de Dijon : enquête sur la formation continue

Annexes :

Note du SN sur les lignes directrices de gestion
Communiqué SNUDI-FO Guadeloupe
Courrier de l'UD FO du Cantal aux maires du département

SNUDI FO

Syndicat National Unifié des
Directeurs, Instituteurs et
Professeurs des Ecoles de
l'Enseignement Public
Force Ouvrière

6, rue Gaston Lauriau -
93513 Montreuil Cedex

ISSN 1271 - 4437
CPPAP n° 0910 S 07512
Imprimé par nos soins

Directeur de la Publication:
Frédéric VOLLE

Assistance OGAC (pal) : pour tout problème
contactez ogacsupp@gmail.com ou
téléphonez au **06 59 15 99 38**

Site public : <http://www.fo-snudi.fr>

Site privé sur lequel vous retrouvez la LSN : <http://lsn.fo-snudi.fr>

Utilisateur : **lsn**

Mot de passe : **syndicat**

BO : <http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>

Légifrance : <http://www.legifrance.gouv.fr>

Rhône : appel adopté lors de la réunion du SNUDI FO 69 du 14 février 2020

Les 57 enseignants réunis ce vendredi 14 février avec le SNUDI-FO constatent que la situation du remplacement dans le Rhône est alarmante.

Dans de nombreuses écoles, des élèves restent sans enseignant pendant plusieurs semaines.

Quelques exemples parlants : à Oullins, des élèves de CM1 n'ont pas eu de remplaçant tous les jeudis et vendredis entre le 7 janvier et le 13 février. Ils étaient répartis dans une autre classe de CM, l'effectif est monté à 50 dans cette classe !

A Neuville sur Saône, des élèves de CM2 n'ont pas eu d'enseignant tous les jeudis et vendredis durant 1 mois. De même à Tassin !

Les médias se sont fait l'écho de ces situations intenable pour les équipes et inacceptable pour les élèves !

En réquisitionnant les remplaçants REP+ (ZBF) pour des remplacements privés ainsi que les titulaires REP+ des 18 demi-journées auxquelles ils ont réglementairement droit, l'inspecteur d'académie a choisi de déshabiller Pierre pour habiller Paul.

L'avis du CHSCT du 13 décembre 2019 doit être respecté, nous donc demandons le recrutement de remplaçants à hauteur des besoins afin que les ZBF puissent remplacer les titulaires REP+ en formation ou concertation.

Nous appelons les enseignants à se rassembler devant le rectorat mercredi 19 février à partir de 15h pour obtenir satisfaction sur les recrutements nécessaires.

Tous au rassemblement mercredi 19 février à 15h devant le Rectorat ! (92 rue de Marseille Lyon7, métro Jean Macé) pour le recrutement de remplaçants en nombre suffisant !

Puy-de-Dôme : pétition intersyndicale mouvement



Les soussignés s'adressent à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à Monsieur Le Recteur et à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale afin que l'ensemble des opérations de mouvement 2020 se déroulent sous contrôle des délégués du personnel (élaboration de la circulaire, contrôle des vœux et des barèmes, tenue des CAPD, suivi des recours éventuels en CAPD) comme les années précédentes.

Nom	Prénom	Ecole/Commune	Signature
-----	--------	---------------	-----------

Communiqué SNUDI-FO Gard : "Alerte remplaçants !"

Le SNUDI FO du Gard a été reçu par le DASEN mardi 11 février.

Nous lui avons demandé de préciser ses projets, annoncés dès le mois de septembre, d'unification des "statuts" de remplaçants.

Ce que nous craignons se confirme : Création d'un "statut" unique de Titulaires Remplaçants (TR) faisant disparaître toute distinction entre BD, BD formation continue, ZIL et ZIL REP+ et, par là-même, toutes distinctions entre leurs différentes missions.

Le TR serait le couteau suisse du remplacement et l'objectif poursuivi par la DASEN étant la "rentabilité", la "polyvalence" de ces personnels lui permettra de les utiliser au mieux au jour le jour en fonction des besoins en ressources humaines.

Les écoles de rattachement devraient rester approximativement les mêmes qu'aujourd'hui et la gestion des TR serait partagée entre la circo et la DSDEN (notre analyse : une machine à gaz et du travail en plus pour les secrétaires de circo !)

Même si le soucis du DASEN de faire des économies devrait le conduire à essayer de donner des missions à ses remplaçants au plus proche de leur domicile, comme il nous l'a dit, leur champ d'activité sera le département tout entier.

Pour ce qui est des missions des ex ZIL REP, le DASEN a évoqué la possibilité que les réunions à l'occasion desquelles ils remplacent les enseignants soient concentrées en début voire en fin d'année afin qu'il y ait le plus de TR possible disponibles durant les mois d'hiver pour faire face aux arrêts maladie plus nombreux.

Si son projet semble bien arrêté sur tous ces points, il ne l'est pas encore en matière de carte scolaire et de mouvement : faire des réaffectations sur le même poste ? Fermer chaque poste et le réouvrir ? Donner ou pas des points de bonification en cas de fermeture ?

Il s'agit, en effet, d'un vrai casse-tête : si pour les BD "classiques", cela ne change quasiment rien, comment gérer la situation des ZIL, ZIL REP+ et BD foco dont les conditions de travail changent radicalement ? Ne leur donner aucune bonification n'est pas juste et les 500 points pour fermeture ne serait valable que pour retrouver un poste de... remplaçant !

Il nous a confié qu'il était preneur de propositions et nous l'avons informé que nous allions réunir les collègues remplaçants dès la rentrée afin de recenser leurs revendications précises, même si, pour le SNUDI FO, il va de soi que cette initiative du DASEN du Gard, qui ne se fait pas sous la contrainte du ministère, remet gravement en cause les droits des personnels, le fonctionnement des écoles et s'inscrit dans une politique globale d'austérité et de déshumanisation de la gestion des personnels.

Nous ne pouvons l'accepter !

Face à l'urgence, nous vous proposons donc de participer massivement à nos RIS du mois de mars dont vous trouverez le planning en fin de mail. Dans chacune de ces réunions qui se tiendront dans tout le département, un point précis "remplaçants" sera fait, vos revendications seront listées et nous envisagerons ensemble les modalités de la mobilisation à mener pour faire reculer le DASEN.

Vous pouvez compter sur le SNUDI FO pour vous défendre et ne rien lâcher !

Pyrénées Atlantiques : Evaluations CP/CE1

Message commun SNUipp et SNUDI (l'UNSA a refusé)

Soutien aux écoles d'Oloron

Le mardi 4 février, les collègues d'une trentaine d'écoles de la circonscription d'Oloron ont décidé de ne pas saisir les résultats des évaluations nationales CP. Les livrets ont été déposés dans les locaux de l'Inspection de l'Education Nationale d'Oloron Sainte-Marie. Cette décision collective a été votée par les conseils des maître·sse·s de chacune des écoles concernées.

Cette action et le contexte dans lequel elle s'inscrit, sont explicités dans une lettre adressée au DASEN et à l'IEN de la circonscription d'Oloron.

D'ores et déjà, les organisations syndicales SNUDI-FO 64 et SNUipp-FSU 64:

- apportent tout leur soutien aux collègues qui ont décidé de ne pas remonter les résultats des évaluations nationales CP et tout particulièrement celles et ceux d'Oloron.
- appellent toutes et tous les collègues du département à voter, en conseil des maître·sse·s, une motion de soutien aux collègues mobilisé·e·s :

Le conseil des maître·sse·s de l'école réuni ce jour, exprime toute sa solidarité et son soutien aux équipes des écoles de la circonscription d'Oloron ayant fait le choix de déposer les livrets d'évaluations nationales CP dans les locaux de leur inspection au lieu d'en avoir saisi les résultats informatiquement.

En effet, la saisie de ces résultats ne correspond pas à une mission d'enseignement, mais est au service d'un pilotage généralisé de notre métier et d'une dépossession des professeurs des écoles de leur expertise.

Nous saluons ce collectif d'enseignant·e·s que nous estimons être des lanceur·ses d'alerte, dénonçant un mal être grandissant dans notre profession, engendré par une dégradation de nos conditions de travail et de carrière.

Fait le/...../....., à

- seront vigilantes à toute forme de pressions ou menaces éventuelles et envisagent, le cas échéant, de demander une audience au DASEN.

Vous trouverez la proposition de motion également en PJ, afin de l'adapter si vous le souhaitez. Elle est à adopter en conseil des maîtres, et à envoyer à l'IEN de la circonscription d'Oloron avec copie au SNUipp-FSU 64 ou SNUDI-FO 64

Académie de Dijon : enquête sur la formation continue

Une enquête été adressée le 12 février 2020 à tous les enseignants 1er et 2nd degrés sur la formation continue dans l'Académie de Dijon à la demande de la Rectrice.

Notre académie est-elle pilote en la matière ? Et cette enquête va-t-elle se généraliser à d'autres académies ?

En tout cas, elle tombe à point nommé, alors que se discute la pseudo revalorisation assujettie à de nouvelles missions...

Car sur le fond,

- cette enquête invite les collègues à se prononcer sur une formation qui pourrait être externalisée et suggère qu'elle puisse être dispensée par des organismes privés,
- et en fin d'enquête, il est demandé aux collègues de se prononcer sur le meilleur moment pour placer ces formations. Le temps des vacances est clairement posé.

Evidemment, il faut faire le parallèle avec l'enquête pour les directeurs dont le SNUDI FO n'était pas demandeur et qui recherchait l'adhésion des directeurs pour transformer leur statut. A nouveau, l'administration tente de contourner les organisations syndicales et place les collègues seuls face à leur hiérarchie pour définir une nouvelle organisation du temps de travail. Alors même que les discussions sont menées au ministère avec les Organisations syndicales !

Un Rectorat peut-il déjà se prévaloir du cadre national ?

Les SNUDI FO 71 et 21 se sont déjà adressé à leurs syndiqués pour qu'ils renseignent massivement celle-ci en précisant dans la partie commentaire que " la formation continue doit se tenir sur le temps d'enseignement ".

Pourquoi une telle consigne ? Si aucun collègue ne répond clairement sur ce point, le Rectorat aura beau jeu de l'imposer en prétextant que les collègues sont indifférents ! Il peut être objectivement envisager que les syndiqués FO sont sur la ligne de préserver leurs vacances !

Le métier est de plus en plus usant, les vacances comme les mercredis participent au bien être et permettent de récupérer, ils ne doivent pas être amputés et demeurent encore un des rares avantages de notre métier !

Concernant le 1er point, c'est plus délicat car la question relative pour que la formation continue soit réalisée par l'Education Nationale n'apparaît qu'en fonction de certaines réponses faites. Il est donc impossible de donner de consignes...

Mais cette enquête pose aussi un problème de forme. En effet, cette enquête peut être renseignée plusieurs fois par un même collègue ! Nous l'avons vérifié...

Sur la forme comme sur le fond, le SNUDI FO 71 va s'adresser à la Rectrice pour demander que cette enquête soit abandonnée.